



2 - LA STRATÉGIE URBAINE

2.1- PAYSAGE : LA BOUCLE DES RIVIÈRES ET LE PARC

2.2- MOBILITÉ : AJUSTER LE PLAN DE STATIONNEMENT ET DONNER PLUS DE PLACE AUX MOBILITÉS DOUCES

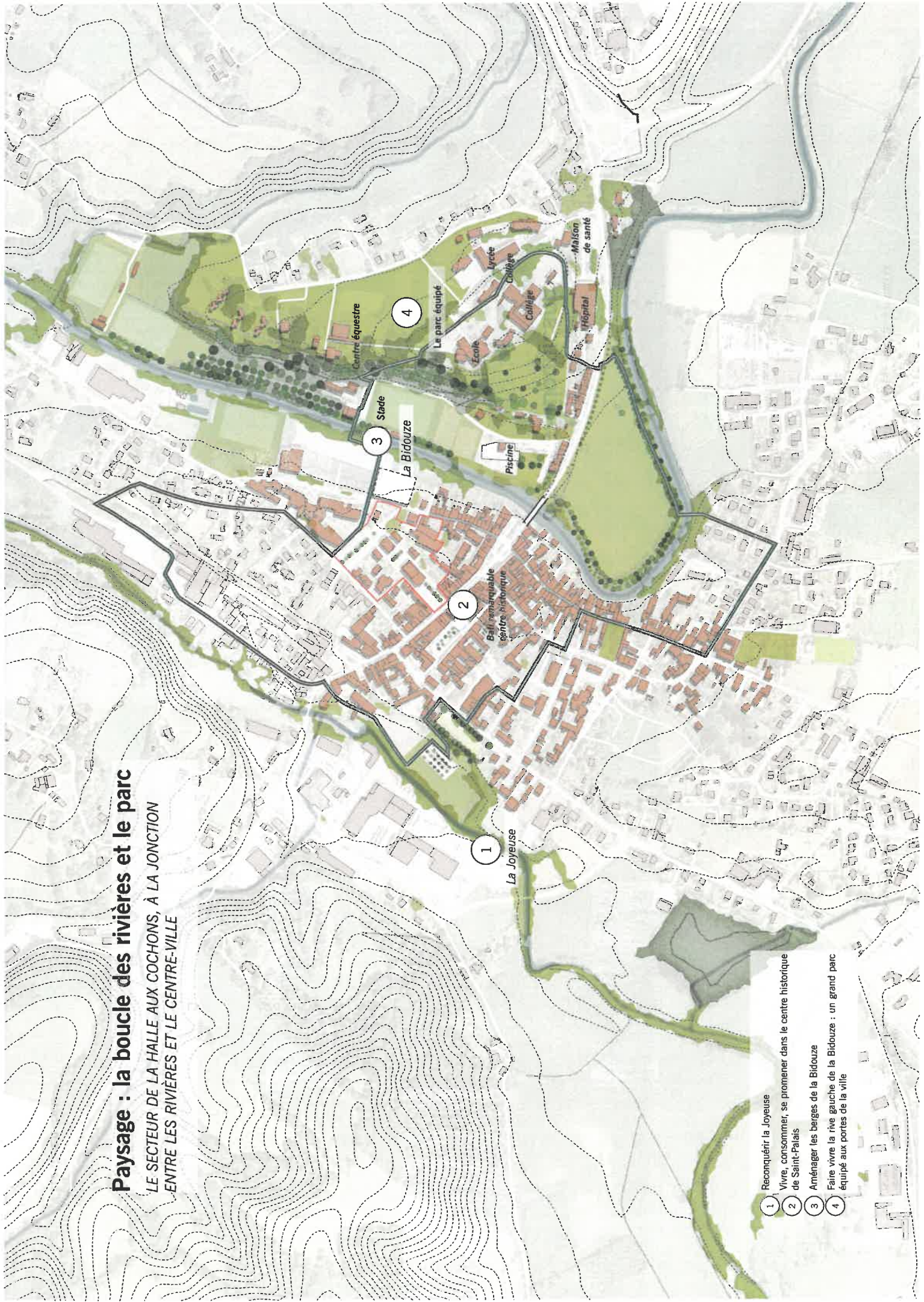
2.3- USAGE : UN CHAPELET DE PLACES COMME ARMATURE PIÉTONNE DU CENTRE-VILLE

2.4- LE PROJET URBAIN ET LES FICHES OPÉRATIONNELLES

Paysage : la boucle des rivières et le parc

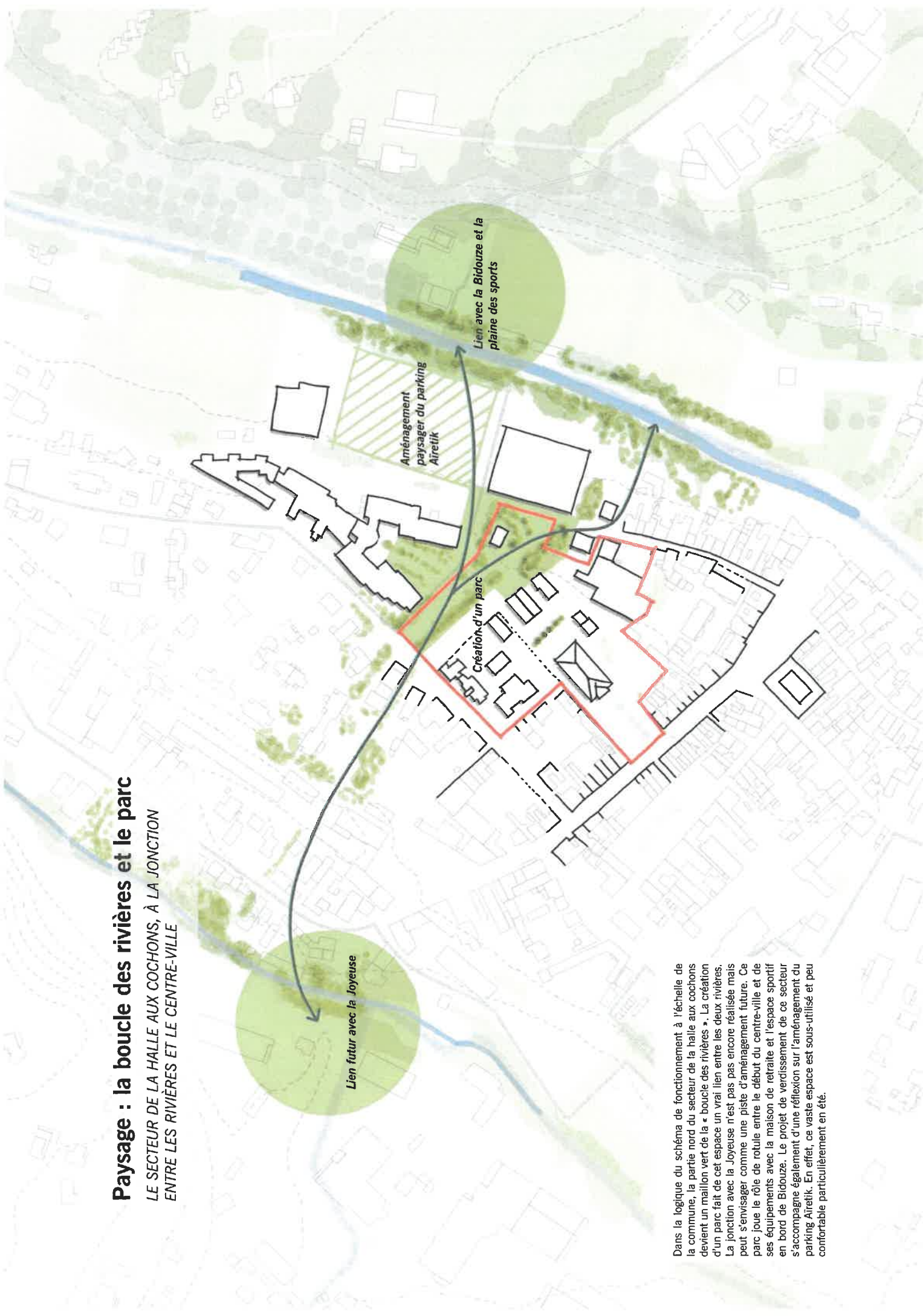
LE SECTEUR DE LA HALLE AUX COCHONS, À LA JONCTION
ENTRE LES RIVIÈRES ET LE CENTRE-VILLE

- 1 Reconquérir la Joyeuse
- 2 Vivre, consommer, se promener dans le centre historique de Saint-Palais
- 3 Aménager les berges de la Bidouze
- 4 Faire vivre la rive gauche de la Bidouze : un grand parc équipé aux portes de la ville



Paysage : la boucle des rivières et le parc

LE SECTEUR DE LA HALLE AUX COCHONS, À LA JONCTION
ENTRE LES RIVIÈRES ET LE CENTRE-VILLE



Lien futur avec la Joyeuse

Aménagement
paysager du parking
Airetik

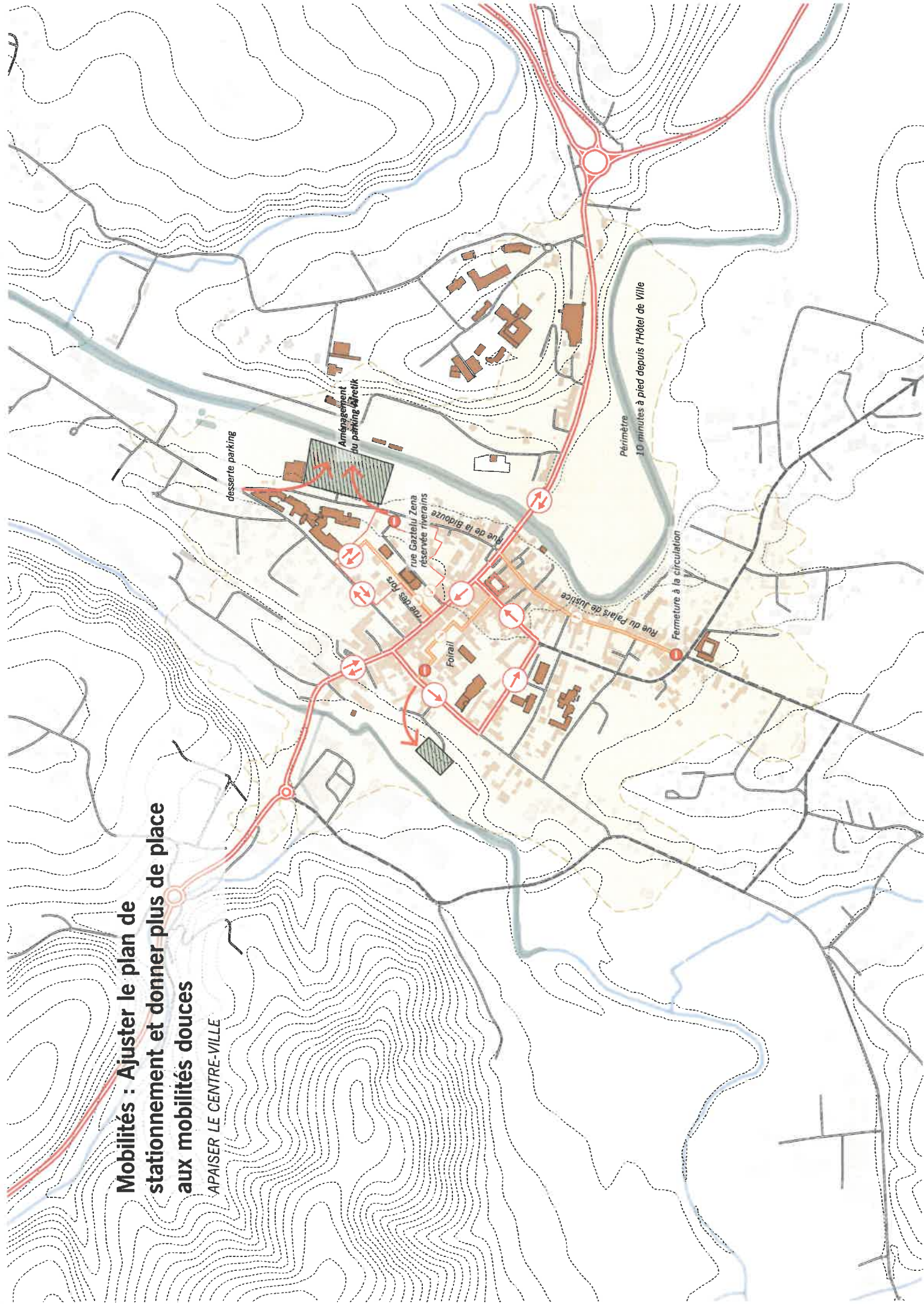
Création d'un parc

Lien avec la Bidouze et la
plaine des sports

Dans la logique du schéma de fonctionnement à l'échelle de la commune, la partie nord du secteur de la halle aux cochons devient un maillon vert de la « boucle des rivières ». La création d'un parc fait de cet espace un vrai lien entre les deux rivières. La jonction avec la Joyeuse n'est pas encore réalisée mais peut s'envisager comme une piste d'aménagement future. Ce parc joue le rôle de rotule entre le début du centre-ville et de ses équipements avec la maison de retraite et l'espace sportif en bord de Bidouze. Le projet de verdissement de ce secteur s'accompagne également d'une réflexion sur l'aménagement du parking Airetik. En effet, ce vaste espace est sous-utilisé et peu confortable particulièrement en été.

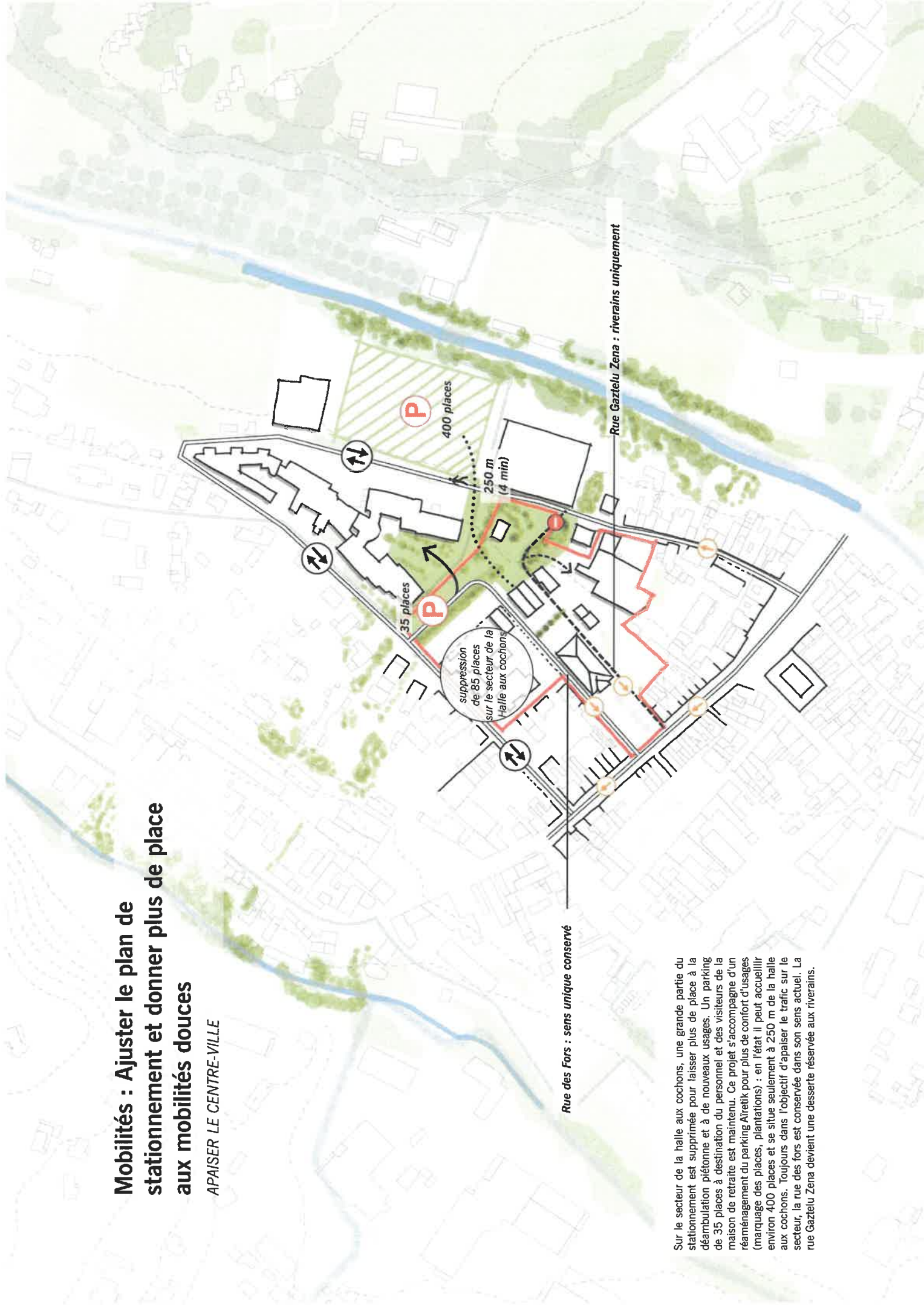
**Mobilités : Ajuster le plan de
stationnement et donner plus de place
aux mobilités douces**

APAISER LE CENTRE-VILLE



Mobilités : Ajuster le plan de stationnement et donner plus de place aux mobilités douces

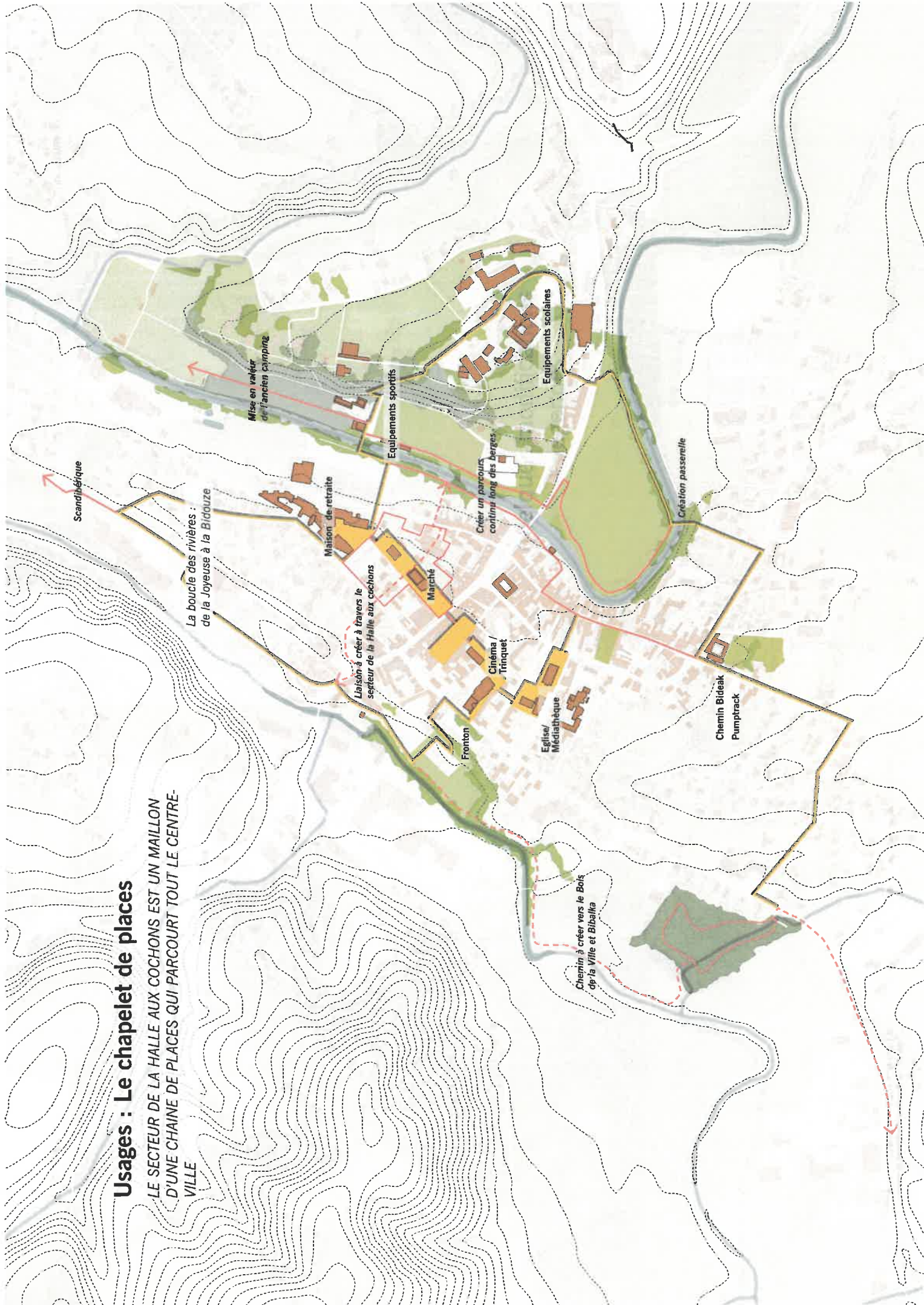
APAISE LE CENTRE-VILLE



Sur le secteur de la halle aux cochons, une grande partie du stationnement est supprimée pour laisser plus de place à la déambulation piétonne et à de nouveaux usages. Un parking de 35 places à destination du personnel et des visiteurs de la maison de retraite est maintenu. Ce projet s'accompagne d'un réaménagement du parking Airetik pour plus de confort d'usages (marquage des places, plantations) : en l'état il peut accueillir environ 400 places et se situe seulement à 250 m de la halle aux cochons. Toujours dans l'objectif d'apaiser le trafic sur le secteur, la rue des fors est conservée dans son sens actuel. La rue Gaztelu Zena devient une desserte réservée aux riverains.

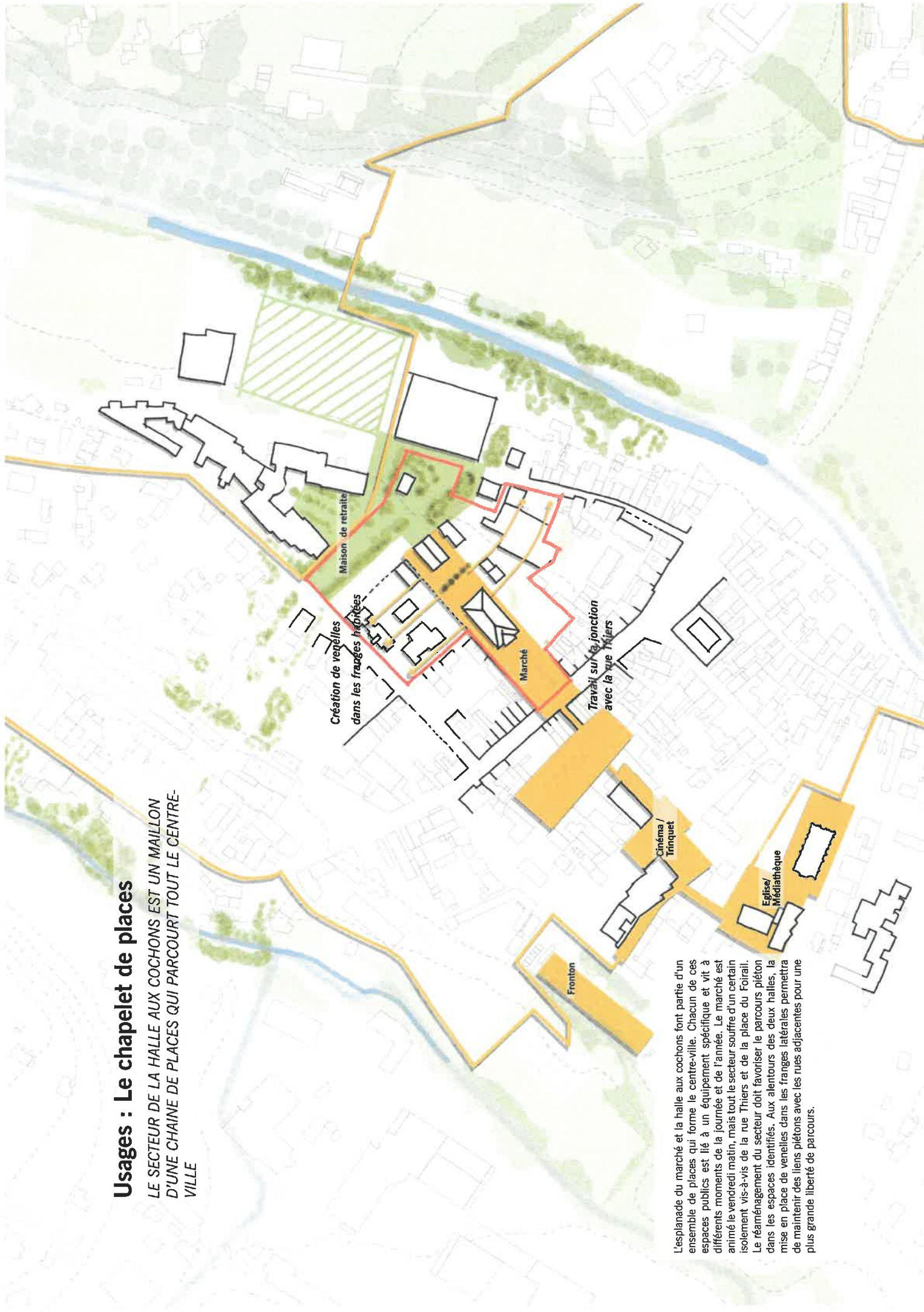
Usages : Le chapelet de places

LE SECTEUR DE LA HALLE AUX COCHONS EST UN MAILLON
D'UNE CHAÎNE DE PLACES QUI PARCOURT TOUT LE CENTRE-
VILLE



Usages : Le chapelet de places

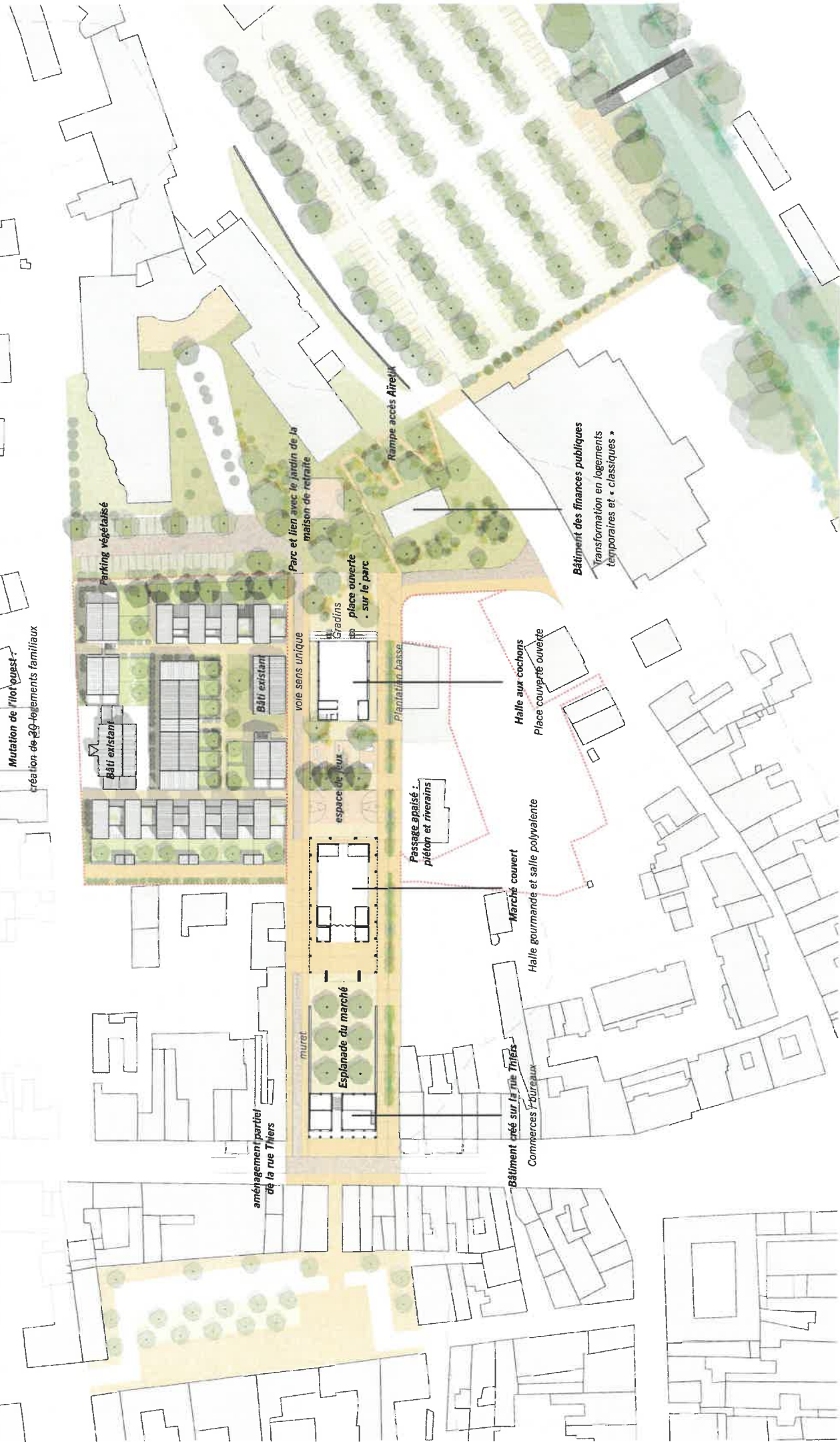
LE SECTEUR DE LA HALLE AUX COCHONS EST UN MAILLON
D'UNE CHAÎNE DE PLACES QUI PARCOURT TOUT LE CENTRE-
VILLE



L'esplanade du marché et la halle aux cochons font partie d'un ensemble de places qui forme le centre-ville. Chacun de ces espaces publics est lié à un équipement spécifique et vit à différents moments de la journée et de l'année. Le marché est animé le vendredi matin, mais tout le secteur souffre d'un certain isolement vis-à-vis de la rue Thiers et de la place du Foirail. Le réaménagement du secteur doit favoriser le parcours piéton dans les espaces identifiés. Aux alentours des deux halles, la mise en place de venelles dans les franges latérales permettra de maintenir des liens piétons avec les rues adjacentes pour une plus grande liberté de parcours.

Le plan de référence

UN NOUVEAU LIEU DE VIE ENTRE CENTRE-VILLE ET BIDOUZE



Le plan de référence

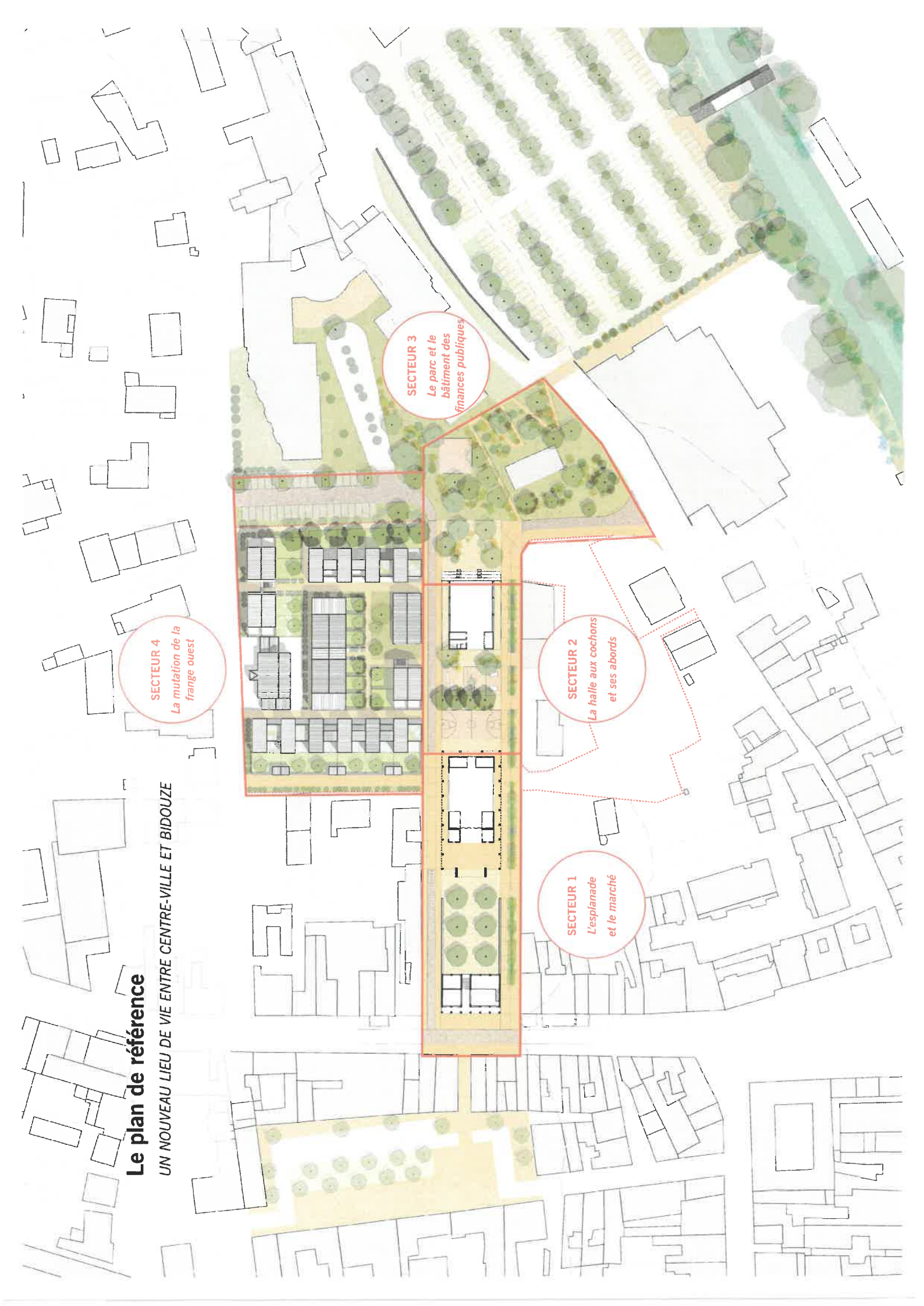
UN NOUVEAU LIEU DE VIE ENTRE CENTRE-VILLE ET BIDOUZE

SECTEUR 4
La mutation de la
frange ouest

SECTEUR 3
Le parc et le
bâtiment des
finances publiques

SECTEUR 2
La halle aux cochons
et ses abords

SECTEUR 1
L'esplanade
et le marché





Le plan de référence

UN NOUVEAU LIEU DE VIE ENTRE CENTRE-VILLE ET BIDOUZE



RETROUVER UN ESPACE PLUS APPROPRIABLE DEVANT LA HALLE



CRÉER UN ESPACE DEDIE AUX JEUX ET AUX JEUNES



CRÉER UN PARC A L'INTERFACE ENTRE LE MARCHÉ, LA MAISON DE RETRAITE ET LA BIDOUZE



PROPOSER DU LOGEMENT FAMILIAL EN CENTRE-VILLE

Le plan de référence

PROPOSITION DE PHASAGE

